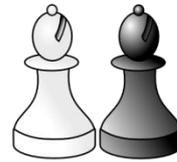




<http://www.echecscentre-valde Loire.fr>



18 - Cher
28 - Eure-et-Loir
36 - Indre
37 - Indre-et-Loire
41 - Loir-et-Cher
45 - Loiret

Compte Rendu du Comité Directeur samedi 14 Septembre 2019 à 13h30

Maison des Association, 10 rue de Beauce, Lamotte Beuvron

Présents :

Magali Valois, Serge Desmoulières, Denis Dupeux, Ollivier Rioland, Paul-Adrien Sally, Jean-Louis Salvaing, Eric Vignelles, Georges Lucio.

Représentés :

Olessya Laurent, Sébastien Leroi, Vincent Normand, Christine Bignand, Alain Alexandre, Gérard Bégaud, Kennisthon Pousse, Philippe Laudat,

1/ Point sur la situation depuis le dernier Comité Directeur (Serge Desmoulières)

- **Dossier de demande de subvention à la région Centre Val de Loire** envoyé le 30 août 2019. Le dossier bilan de la saison 2019-2020 doit être envoyé avant la fin du mois de novembre.

- **Séminaire des présidents de ligue et CDJE à Chartres** : Participation d'Eric Vignelles et Serge Desmoulières : plusieurs réunions qui ont apporté des informations sur le secteur féminin, la commission médicale, l'élaboration des conventions.

- **Championnat de France à Chartres du 17 au 25 août 2019**. La ligue CVL a été représentée par une centaine de joueurs. Un article doit être fait pour le site de la ligue.

2/ Commission « Jeunes » (Paul-Adrien Sally)

- **Championnat régional des jeunes à Avoine du 27 février au 1^{er} mars 2020**. Le club d'Avoine prend en charge l'organisation, y compris la prise des inscriptions. La gestion de l'équipe d'arbitrage est prise en charge par la ligue CVL.

- Candidatures au championnat régional des jeunes 2021 : date limite : CD de ligue du 11 janvier 2020.

- **Championnats de France Jeunes 2020 à Agen du 25 avril au 3 mai 2020**. Le changement des dates, hors des vacances scolaires de notre académie risque de nuire fortement à la participation des jeunes de notre ligue à ce championnat.

- **Rapide CVL Jeunes** (avec Rapide Féminin) dimanche 22 mars 2020. L'organisation va être proposée à Olivet, Blois ou Orléans.

3/ Commission « Technique » (Olivier Rioland)

- **interclubs 2019/2020** , Les calendriers des différents groupes se trouvent sur le site FFE.
- Le **calendrier de la saison 2019-2020** est mis à jour sur le site de la ligue. A suivre régulièrement, la date de la dernière mise à jour figure en bas de la colonne du mois de février.
- 9 février 2020 : **coupe 2000** à Blois (à confirmer)

4/ Commission « Féminines » (Magali Valois)

- 9 février 2020: **coupe de la Parité** . Organisation à proposer à Saint Cyr en Val)
- 8 mars 2020 : **N2 féminine** à la Membrolle sur Choisille.
- 22 mars 2020: **Rapide féminin qualificatif pour le trophée Roza Lallemand** (avec Rapide CVL Jeunes). L'organisation va être proposée à Olivet, Blois ou Orléans.
- Une **aide à la participation des féminines** sur plusieurs tournois de la saison va être mise en place. Des récompenses sous forme de chèque cadeau sont proposées.

5/ Commission « Scolaires »

- **Championnat scolaire académique** le 7 mars 2020 à Amilly

6/ Commission « Formation/Emploi » (Jean-Louis Salvaing)

- **Formation continue à Olivet le 1 septembre 2019** : 11 participants ce qui permet la prise en charge du déplacement et de l'indemnisation du formateur par la Fédération.
- **Stage arbitrage AFC à Tours les 9 et 10 novembre 2019** : ce stage est homologué et annoncé sur le site FFE. Il faut réunir au minimum 8 stagiaires.
- **Stage arbitrage AF0 les 23 et 24 novembre 2019** . Là aussi il faut réunir au minimum 8 stagiaires. Ce stage a été proposé suite à la demande de 3 arbitres AFC de la ligue. Tous les AFC de la ligue ont été informés de l'organisation de ce stage.
- **Stage DIFFE** envisagé à Avoine les 13 et 14 juin (ou début septembre)

7/ Commission « Gestion, Administration et Finances » (Denis Dupeux)

- Présentation, par le trésorier du **compte de résultat pour la saison 2018-2019**. Ce compte n'est pas définitif .
- Présentation de **l'exercice par actions** et présentation du **budget prévisionnel 2019-2020** par actions .

Les sommes, pour la saison 2019-2020, pouvant être attribuées pour les aides au développement des clubs, sont réparties entre les comités départementaux :

-CDJE28:500€ ; CDJE41: 450€ ; CDJE37: 850€ ; CDJE45: 800€ ; CDJE18: 450€ ; CDJE36: 450€

Dans le cadre de cette aide, les interlocuteurs de la ligue seront les comités départementaux qui devront se charger de récapituler les demandes des clubs de leur département et présenteront les projets des actions à la ligue (envoi au président) et feront ensuite un bilan de ces actions au président de ligue pour faciliter le renseignement du dossier de demande annuelle de subvention à la région.

Serge Desmoulières,
Président Ligue Centre Val de Loire du Jeu d'Echecs

Ligue Centre Val de Loire du Jeu d'Echecs
Fédération Française des Echecs

